

# Le Trait d'union

# SAMOREAU

Journal d'informations municipales n° 48 - Octobre 2009 - [www.samoreau.fr](http://www.samoreau.fr)

Sujet d'actualité :  
■ **La sécurité**



## RÉTROSPECTIVE

### AUDITION DES ÉLÈVES DE L'ACCORDÉON CLUB

La fin de saison est le moment privilégié pour les parents d'apprécier les progrès de leurs enfants. L'accordéon club a ainsi organisé, sur deux jours, son audition pour la terminer par un méchoui afin de clôturer agréablement l'année associative.

### SOIRÉES THÉÂTRE DE L'AVENIR

Fin d'une année de travail studieuse pour les enfants des sections théâtres qui ont joué devant un large public les pièces apprises pendant l'année. L'occasion pour tous de découvrir les jeunes talents de notre village.

### 14 JUILLET

Encore un 14 juillet très illuminé au Parc Saint Aubin. Le traditionnel feu d'artifices a émerveillé le public venu nombreux de l'ensemble des villages limitrophes.

### FORUM DES SPORTS

Pour cette seconde édition, notre communauté de communes avait donné rendez vous à l'ensemble du monde sportif des bords de Seine pour présenter tous les sports qui sont proposés sur la rive droite.

### FESTIVAL DES BRIARISES

Succès renouvelé pour la 7<sup>ème</sup> édition du Festival des Briarises, le festival du rire. La qualité de la programmation nous a permis de passer d'excellentes soirées à rire dans l'ensemble des salles des six communes participantes.

### PETIT BROc ET BOURSE AUX VÊTEMENTS DE BILOBA

C'est dans le cadre de la Grange aux Dîmes que se sont déroulés le P'tit Broc et la bourse aux vêtements d'hiver de Biloba. L'occasion de faire de bonnes affaires tout en renouvelant sa garde robe.

## NUISANCES SONORES

Si vous êtes amenés à organiser une soirée chez vous, sachez que vos voisins ont également le droit de profiter de la leur. En effet, il n'est pas rare que nos receveurs des plaintes, suite aux nuisances dues à des fêtes privées. Nous vous recommandons de prévenir vos voisins de la date de votre soirée, de faire en sorte que les nuisances sonores diminuent à partir de 22h00 et surtout de demander à vos hôtes de rejoindre leurs véhicules sans bruit et d'éviter de claquer les portières.

Si votre souhait est de faire profiter vos voisins de votre fête, invitez-les !

Travailler son équilibre, c'est allonger son temps d'indépendance et gagner en liberté.

L'Entente Sportive et le CCAS ont mis en place «Un Atelier de l'ÉQUILIBRE» pour les personnes de 60 ans et plus.

Cet atelier débutera le 5 Novembre 2009 à la Grange aux Dîmes pour 12 séances avec un groupe de 14 personnes. La participation financière est de 50 euros par personne. A l'issue de cet atelier, des séances d'entretien seront proposées aux participants pour en conserver les bienfaits. D'autres sessions de cet atelier seront proposées ultérieurement. Alors à tous «BON ÉQUILIBRE»

# Sécurité

## RISQUES MAJEURS

La réglementation en vigueur attribue au Maire la responsabilité de prendre les mesures de premières urgences pour préserver la sécurité des concitoyens. Les catastrophes d'origine naturelle ou technologique sont devenues une donnée que l'on ne peut pas écarter dans notre village.

Un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs vous sera prochainement distribué. Nous vous conseillons fortement de le conserver. Il peut être d'une grande utilité.

À travers ce fascicule (DICRIM), ainsi que du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), les services communaux et départementaux œuvrent pour identifier les risques, prendre les mesures préventives qui s'imposent afin de réagir rapidement et de façon coordonnée pour préserver la sécurité et la salubrité publique.



## DISPOSITIF DE VEILLE SANITAIRE

La mairie recense, à titre préventif, les personnes âgées ou handicapées, isolées à leur domicile, afin de disposer en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Le but d'une telle liste est de permettre une

réaction rapide des services sanitaires en cas d'alerte (grippe H1N1, canicule, par exemple). L'inscription sur cette liste est confidentielle et ne peut se faire qu'avec le consentement de la personne à inscrire.

Si vous souhaitez figurer sur ce registre nominatif ou proposer l'inscription d'un tiers, qui sera informé de votre proposition, retournez à la mairie la fiche jointe, complétée et signée.

## CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Comme prévu, notre commission a planché sur la sécurité et le stationnement dans un certain nombre de rues. Avant tout marquage définitif, un pré-marquage des places a été effectué dans la rue du Rocher, la rue de Montmélian, entre la rue du Rocher et la rue Grande, la rue du Bois Saint Maur et la rue des Préfoix. Nous pourrions ainsi évaluer l'impact exercé sur la circulation, tant piétonne qu'automobile. Un autre pré-marquage sera également réalisé dans la rue du Paradis et la rue des Pas Roches entre la rue Grande et la rue des Dames.

ainsi que le passage des camions poubelles. Ce problème récurrent va être résolu grâce à la création d'un parking situé derrière la «Maison des professionnels de la santé» avec un accès dans le prolongement de la rue des Iris. Cette même rue fera l'objet d'une nouvelle réglementation en matière de stationnement.

Dans un deuxième temps, le terrain de jeux qui se trouvait dans la cour des Arcades va être restauré et remis aux normes, puis installé sur l'espace libre en continuité du parking.

Toujours dans le domaine du stationnement, et pour améliorer la circulation, un nouveau parking de 4 ou 5 places va également être créé entre le 36 et le 38 rue de Montmélian.



# La fête du village

Comment une poignée de bénévoles peut-elle offrir à Samoreau une aussi belle et animée fête du village ? C'est une question que nous pouvons nous poser lorsque nous voyons le succès de cette édition 2009. La réponse est tout simplement : la passion qui anime cette équipe au service de Samoreau. Année après année, la fête du village, rendez-vous traditionnel pour tous nos concitoyens, s'étoffe afin d'offrir plusieurs jours de divertissement. En 2009, le programme a été chamboulé pour s'étaler sur trois jours. Le vendredi, la retraite aux flambeaux, l'illumination très réussie de la mairie et le retour du traditionnel feu de la Saint Jean.

Ce changement majeur a permis aux nombreux participants de la soirée barbecue du samedi, de profiter jusqu'au bout de la nuit de l'orchestre qui animait la soirée dans ce lieu magique qu'est la Grange aux Dimes. Ce moment convivial, réservé en priorité aux samoréens et concocté dans un esprit de village, permet à chacun de se retrouver pour vivre un moment agréable.

Cette fête du village ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans sa brocante dominicale du Parc Saint aubin. Cette année, affluence record, puisque ce sont plus de 300 exposants qui, dès 5h00 du matin, s'installaient pour les chineurs qui recherchent la «bonne occas».

Nous sommes persuadés que la passion de nos bénévoles du Comité des fêtes sera encore plus forte pour l'année 2010 !



## LE POINT SUR LE SCOLAIRE

La rentrée 2009-2010 s'est faite le 2 septembre sans problème particulier. Les effectifs sont les suivants :

### À la maternelle :

- petite section, Chantal CANDY : 24 élèves
- moyenne section, Catherine JOYE : 26 élèves
- grande section, Nathalie BOURHIS : 21 élèves

Depuis cette rentrée, la maternelle est pourvue d'une salle de repos flambant neuve pour les petits, ainsi que d'un bureau pour la Directrice et d'une tisannerie.



### À l'école élémentaire :

- CP, M<sup>me</sup> BARTHELEMI : 23 élèves
- CP, CE1, M<sup>me</sup> REBBOH : 6 + 16 élèves
- CE1, CM1, M<sup>me</sup> PERSE : 18 + 6 élèves
- CE2, M<sup>me</sup> VIGNAL : 24 élèves
- CM1, M<sup>me</sup> RIGAUULT : 27 élèves
- CM2, M. FRANCES : 28 élèves

## L'accueil de loisirs

Entouré de la Seine, du lac de la Gravière et de la forêt, l'accueil de loisirs de Samoreau vous ouvre ses portes durant toute l'année. Il est animé par une équipe de professionnels qualifiés, toute dévouée à l'épanouissement et au bonheur des enfants de 3 à 17 ans. Ainsi, différents types d'accueil leurs sont proposés :

- L'accueil périscolaire, ouvert avant et après la journée d'école, accessible à tous les enfants scolarisés dans la commune.
- L'accueil de loisirs extrascolaire, fonctionne tous les mercredis et les vacances scolaires.
- L'accueil jeunes, se déroule en soirée les mercredis pour les 11-13 ans et les vendredis pour les 14-17 ans.

Quelque soit le type d'accueil, les enfants et jeunes ont l'opportunité de se retrouver à travers de nombreuses activités ludiques et variées. Les activités manuelles, sportives,

d'expressions artistiques et culturelles leurs sont proposées en fonction de leurs besoins, de leur rythme et de leurs envies. De plus, des séjours de vacances et des sorties sont organisés avec leur participation active, permettant ainsi à chaque enfant ou jeune d'évoluer et de se construire pour accéder à la citoyenneté.

La vie au centre reste familiale, conviviale et dynamique. Des valeurs telles que l'éco-citoyenneté, l'ouverture d'esprit et le savoir vivre y sont développés au quotidien. Elles sont mises en place par ses responsables qui savent écouter les familles, de manière à faire évoluer une structure qui permet d'offrir un service de qualité en matière d'accueil de loisirs.



## SACHEZ QUE

**Opération Tranquillité Vacances.** Compte tenu du succès remporté par les Opérations Tranquillité Vacances menées jusqu'à présent durant les vacances scolaires d'été et dans le but de prévenir les vols effraction commis dans les résidences principales ou secondaires des particuliers, le Commissaire de Police de Fontainebleau a décidé de proposer d'étendre cette action à l'ensemble des périodes de vacances scolaires.

Vous pouvez communiquer en toute confidentialité les dates auxquelles vous serez amenés à vous absenter durant ces périodes. Les patrouilles intégreront ces données dans leurs rondes et surveillances quotidiennes.

**Poubelle jaune.** Quels sont les emballages en plastique que je peux y déposer ?

«Uniquement les bouteilles, les bidons et les flacons».

Depuis peu, vous pouvez déposer vos bouteilles et bidons d'huile alimentaire vides ainsi que vos flacons de sauce type mayonnaise.

Tous les autres emballages en plastique ne se recyclent pas. Les barquettes (ex : viennoiserie), les pots (ex : yaourt), les films (ex : pack d'eau), les sacs et sachets (ex : riz), ne se recyclent pas et doivent être déposés dans la poubelle «Ordures ménagères» (couverture marron).

Pour plus de renseignements, contactez le 0 800 133 895 (gratuit).

**Capital Décès.** Vous avez perdu un proche. Peut-être avez-vous droit au capital décès versé par l'Assurance Maladie. Attention : Si vous êtes bénéficiaire prioritaire du capital décès, vous disposez d'un délai d'un mois pour déposer votre demande.

Renseignez-vous dans nos points d'accueil ou téléphonez au 36 46 (Prix d'un appel local depuis un poste fixe).

**Recensement Militaire.** Afin d'effectuer le recensement militaire obligatoire, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en Mairie, dès l'âge de 16 ans.

Vous munir du livret de famille des parents, et de votre carte nationale d'identité. Pour ceux qui possèdent la double nationalité, vous munir de l'attestation de nationalité française et de la Carte Nationale d'Identité.

**Covoiturage.** Le Conseil général de Seine-et-Marne lance cette année, dans le cadre de la semaine de la mobilité, un site Internet de covoiturage : [www.covoiturage77.fr](http://www.covoiturage77.fr). L'objectif est de permettre aux Seine-et-Marnais d'effectuer

des déplacements plus économiques et plus respectueux de l'environnement. Il suffit de s'inscrire en ligne, de déposer une offre de transport ou une demande de trajet.

Ce site se veut aussi communautaire. Salariés, étudiants, parents d'élèves pourront s'inscrire par groupes et voyager entre membres.

**L'Insee** réalise, entre octobre 2009 et janvier 2010, une enquête sur le patrimoine des ménages.

Cette enquête a pour but de recueillir des données sur la composition du patrimoine sous ses différentes formes : patrimoine financier, immobilier et professionnel, endettement, ... Elle améliorera la connaissance des mécanismes de constitution de transmission non seulement du patrimoine économique mais également des identités familiales et culturelles. Des comparaisons internationales sur la réussite sociale des ménages seront également possible. En effet, des enquêtes similaires sont réalisées dans d'autres pays européens.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

**Forages domestiques.** La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages de prélèvement à des fins domestiques existants ou futurs (tout prélèvement inférieur ou égal à 1000m³/an).

Cette obligation de déclaration répond à la fois à une préoccupation, environnementale et à un enjeu de santé publique. Elle vise en effet à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. Par ailleurs, elle permettra à la DDASS, en cas de pollution de nappe susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et si besoin, de pouvoir identifier plus aisément une source de pollution. Tout nouvel ouvrage réalisé après le 1<sup>er</sup> Janvier 2009 devra faire l'objet d'une déclaration, au plus tard 1 mois avant le début des travaux.

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés en mairie avant le 31 décembre 2009.

Le formulaire pour cette déclaration est disponible sur le site : <http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr>

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

KUKULJAN Martin	23/05/2009
LOPES - FETAL Emma	23/06/2009
RODRIGUES Lucie	01/07/2009
DEPORTE Louna	09/07/2009
GOUGE Arthur	18/07/2009
MOUSSET Tyler	23/07/2009
GRANGIER Paul	07/08/2009
SIMONNEAU - CHAPEL Gaspard	07/09/2009
REMY Ysaline	21/09/2009

### MARIAGES

REGNIER Jean-Christophe et POITEVIN Carole	13/06/2009
YAHY Benoît et LEMONNIER Carole	03/07/2009
GUIGNAT Thomas et BAZINVAL Aurélie	04/07/2009
MULLER Bernard et PERROCHE Sylvie	22/07/2009
RIGAUDIAS Antoine et PAJOR Nathalie	08/08/2009
PETIT René et PEDRON Emilie	08/08/2009
DEMEULENAERE Denis et VENDÔME Christelle	22/08/2009
BLANC Mathieu et DE RIVIERE DE LA MURE Alice	29/08/2009
POUVREAU Kevin et AUBLANC Jeane	12/09/2009
SANTOS Christian et KUBASOVA Elena	19/09/2009

### DÉCÈS

VOLKAERT René	14/06/2009
BUTET Michel	21/06/2009
BOURGOIN Elvire	30/06/2009
LHERMITTE Pierre	23/07/2009
ROYER Monique	12/08/2009
REVERBEL Nicole	08/09/2009
GERVAIS Marie-Thérèse	18/09/2009

## BLOC NOTES

**8 novembre** ..... **Braderie**

*Secours Populaire - Grange aux Dimes*

**11 novembre** ..... **Cérémonie de l'Armistice**

*Mairie - Monument aux morts*

**21 novembre** ..... **Journée de l'enfance**

*UNICEF/ALSH - Centre de Loisirs*

**21- 22 novembre** ..... **Salon gastronomie**

*Comité des Fêtes - Grange aux Dimes*

**4-5 décembre** ..... **Téléthon**

*Communauté de communes - Grange aux Dimes*

**12 décembre** ..... **Matinée des aînés**

*Conseil municipal & CCAS - Grange aux Dimes*

**13 décembre** ..... **Noël des enfants**

*Avenir de Samoreau - Grange aux Dimes*

**31 décembre** ..... **Réveillon St Sylvestre**

*Comité des Fêtes - Grange aux Dimes*

**30 janvier 2010** ..... **Soirée moules frites**

*Accordéon club - Grange aux Dimes*

**13 février 2010** ..... **Soirée choucroute**

*Comité des Fêtes - Grange aux Dimes*

## Noces d'Or

Les deux inséparables amis, Asterix et Obelix viennent de fêter leur 50<sup>ème</sup> année d'aventures drôles et passionnantes !

À Samoreau aussi, deux couples ont fêté leurs nocés d'or en renouvelant solennellement leur engagement à poursuivre la vie commune, après 50 ans de mariage.



- ① **Robert et Colette PEYROT le 3 août**
- ② **Gaël et Francine LOUZIER le 10 octobre**

Coups de foudre, amour, passion, des hauts, des bas... tout pour contribuer au bonheur des époux. Toutes nos félicitations et bien sûr, rendez-vous pour les nocés de diamant !

